



# New Brunswick **Liberal** Nouveau-Brunswick

## Éducation

**C** **Accessibilité et financement des études**  
Le parti dit avoir réussi à mettre en place, au cours de son premier mandat, un certain nombre d'initiatives visant à améliorer l'accessibilité et le financement des études postsecondaires. La plateforme électorale du parti fait notamment référence au gel des droits de scolarité qui se fait sur une base annuelle depuis 2008. Bien que positif pour les étudiantes et les étudiants, le parti ne précise pas s'il imposera un nouveau gel des droits de scolarité après la fin de l'année universitaire 2010-2011.

**D** **Diminution de la dette étudiante**  
Le parti veut maintenir les modalités du *Programme de prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu* telles qu'elles existent présentement. Le parti prévoit, toutefois, faire passer la limite d'endettement des étudiantes et des étudiants admissibles au programme de 26 000\$ à 24 000\$, et ce, au cours du deuxième mandat.

**C** **Financement des institutions d'éducation postsecondaire**  
Le parti, dans sa plateforme électorale, dit vouloir conclure, avec les institutions d'éducation postsecondaire de la province, des ententes de financement échelonnées sur une période de trois ans sans, toutefois, préciser si le niveau de financement restera le même ou s'il augmentera. Cette initiative permettra aux institutions d'éducation postsecondaire de mieux planifier leurs finances.

**E** **Évaluation des programmes gouvernementaux**  
Le parti ne fait pas référence, dans sa plateforme électorale, à la mise en place d'un système permettant d'évaluer l'efficacité des programmes du gouvernement s'adressant aux étudiantes et aux étudiants pour financer leurs études.

**B** **Continuité de l'éducation**  
La plateforme électorale du parti traite de l'éducation à la petite enfance, de l'éducation primaire, de l'éducation secondaire et de l'éducation postsecondaire, mais non de l'éducation permanente.

**D** **Demandes de la FÉÉCUM**  
Le parti, dans sa plateforme électorale, adresse clairement deux des six préoccupations de la FÉÉCUM. Même si le parti ne répond pas aux demandes spécifiques formulées par la FÉÉCUM, il propose des changements au *Programme de prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu* afin que la limite d'endettement des étudiantes et des étudiants admissibles au programme passe de 26 000\$ à 24 000\$. Cependant, le parti répond à une préoccupation de la FÉÉCUM, soit la mise en place d'ententes pluriannuelles avec les institutions d'éducation postsecondaires de la province sans, toutefois, préciser si le niveau de financement restera le même ou s'il augmentera.

## Autres enjeux

Arts et culture

B-

Environnement

D

Santé

C

Santé budgétaire

E

Justice sociale

C

Défi démographique

B



## Éducation

**C** **Accessibilité et financement des études**  
Le parti dit vouloir mettre en place, dans sa plateforme électorale, un programme de bourses avec un budget de 3,5 millions de dollars pour les étudiantes et les étudiants provenant des familles à faible ou à moyen revenu de la province. Le parti ne précise pas s'il a un plan de stabilisation des droits de scolarité ou même s'il prévoit geler les droits de scolarité une fois l'année universitaire 2010-2011 terminée. Cependant, le parti dit vouloir travailler avec chacune des institutions d'éducation postsecondaire afin que celles-ci déterminent, pour une période de quatre ans, quels seront les droits de scolarités. Selon le parti, cette mesure favorisera, chez les étudiantes et les étudiants, une meilleure planification financière.

des ententes de financement échelonnées sur une période de trois ans sans, toutefois, préciser si le niveau de financement restera le même ou s'il augmentera. Cette initiative permettra aux institutions d'éducation postsecondaire de mieux planifier leurs finances.

**E** **Évaluation des programmes gouvernementaux**  
Le parti ne fait pas référence, dans sa plateforme électorale, à la mise en place d'un système permettant d'évaluer l'efficacité des programmes du gouvernement s'adressant aux étudiantes et aux étudiants pour financer leurs études.

**B** **Continuité de l'éducation**  
La plateforme électorale du parti traite de l'éducation de manière globale, c'est-à-dire en allant de la petite enfance jusqu'à l'éducation permanente.

**D** **Diminution de la dette étudiante**  
Le parti veut réviser le *Programme de prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu* afin que les étudiantes et les étudiants provenant des autres provinces canadiennes qui décident de demeurer au Nouveau-Brunswick après avoir complété leurs études soient éligibles. Cependant, le parti ne prévoit pas changer la limite d'endettement des étudiantes et des étudiants admissibles au programme (c'est-à-dire que la limite actuelle de 26 000\$ sera maintenue).

**D** **Demandes de la FÉÉCUM**  
Le parti, dans sa plateforme électorale, adresse clairement deux des six préoccupations de la FÉÉCUM. Même si le parti ne répond pas du tout aux demandes spécifiques formulées par la FÉÉCUM, il propose des changements au *Programme de prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu*. Cependant, le parti répond à une préoccupation de la FÉÉCUM, soit la mise en place d'ententes pluriannuelles avec les institutions d'éducation postsecondaires de la province sans, toutefois, préciser si le niveau de financement restera le même ou s'il augmentera.

**C+** **Financement des institutions d'éducation postsecondaire**  
Le parti, dans sa plateforme électorale, dit vouloir conclure avec les institutions d'éducation postsecondaire de la province,

## Autres enjeux

Arts et culture	<b>B+</b>	Environnement	<b>D</b>
Santé	<b>C</b>	Santé budgétaire	<b>E</b>
Justice sociale	<b>C</b>	Défi démographique	<b>B</b>



Clear Voice, Clear Choice!

# NIDP NPD

Pour une voix claire, mon choix est clair!

## Éducation

**A** **Accessibilité et financement des études**  
 Le parti ne précise pas, dans sa plateforme électorale, s'il veut compléter le programme de prêts gouvernementaux avec un programme de bourses. Cependant, le parti dit vouloir geler les droits de scolarité des institutions d'éducation postsecondaire pour une période de deux ans. Le parti dit aussi vouloir modifier les modalités du programme de prêts gouvernementaux pour le financement des études postsecondaires en éliminant la contribution minimale annuelle demandée aux étudiantes et aux étudiants pour être admissibles au programme ainsi qu'en faisant passer le revenu hebdomadaire maximal de 50\$ à 150\$. Ainsi, lorsque le salaire minimum sera de 10 \$ l'heure en avril 2011, les étudiants pourront travailler deux journées de sept heures et demie.

financement des institutions postsecondaires au taux actuel.

**E** **Évaluation des programmes gouvernementaux**  
 Le parti ne fait pas référence, dans sa plateforme électorale, à la mise en place d'un système permettant d'évaluer l'efficacité des programmes du gouvernement s'adressant aux étudiantes et aux étudiants pour financer leurs études.

**B** **Continuité de l'éducation**  
 La plateforme électorale du parti traite de l'éducation à la petite enfance, de l'éducation primaire, de l'éducation secondaire et de l'éducation postsecondaire, mais non de l'éducation permanente.

**D** **Diminution de la dette étudiante**  
 Le parti, dans sa plateforme électorale, ne dit pas vouloir mettre en place de nouvelles initiatives pour réduire la dette des étudiantes et des étudiants. Le parti précise toutefois qu'il désire modifier les modalités du programme actuel de prêts de la province.

**C+** **Demandes de la FÉECUM**  
 Le parti, dans sa plateforme électorale, adresse clairement et répond pleinement à une des six préoccupations de la FÉECUM. Le parti dit vouloir modifier les modalités du programme de prêts gouvernementaux pour le financement des études postsecondaires en éliminant la contribution minimale annuelle demandée aux étudiantes et aux étudiants pour être admissibles au programme ainsi qu'en faisant passer le revenu hebdomadaire maximal de 50\$ à 150\$. Même s'il ne s'agit pas d'une demande formulée par la FÉECUM, le parti dit vouloir réviser le coût du loyer des résidences étudiantes afin de le rapprocher du coût réel.

**D+** **Financement des institutions d'éducation postsecondaire**  
 Le parti ne fait pas référence, dans sa plateforme électorale, à l'établissement d'un plan de financement des institutions d'éducation postsecondaire de la province, mais il dit vouloir maintenir, en raison de la situation économique de la province, le

## Autres enjeux

Arts et culture	E
Santé	B
Justice sociale	B

Environnement	B -
Santé budgétaire	B
Défi démographique	B

Évaluation des promesses électorales



## Éducation

### **B+** Accessibilité et financement des études

Le parti veut compléter le programme de prêts du Nouveau-Brunswick avec un programme de bourses. Cependant, cette promesse, dans la plateforme électorale du parti, n'est pas chiffrée et le texte ne précise pas quelle est la population étudiante visée par le programme (c'est-à-dire que le parti ne précise pas si le programme sera exclusivement réservé aux étudiantes et aux étudiants avec des problèmes financiers ou bien s'il sera réservé aux étudiantes et aux étudiants ayant un rendement académique suffisant ou supérieur).

### **C+** Diminution de la dette étudiante

Le parti veut faire deux choses pour alléger la dette étudiante. Il veut éliminer les taux d'intérêt sur les prêts provinciaux tout en continuant de limiter l'endettement garanti par le *Programme de prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu*. Sans préciser le laps de temps prévu pour y arriver, le parti promet de faire passer graduellement cette limite d'endettement de 26 000\$ à 20 000\$.

### **E** Financement des institutions d'éducation postsecondaire

Le parti ne fait pas référence, dans sa plateforme électorale, à l'établissement d'un plan de financement des institutions d'éducation postsecondaire de la province.

### **E** Évaluation des programmes gouvernementaux

Le parti ne fait pas référence, dans sa plateforme électorale, à la mise en place d'un système permettant d'évaluer l'efficacité des programmes du gouvernement s'adressant aux étudiantes et aux étudiants pour financer leurs études.

### **B** Continuité de l'éducation

La plateforme électorale du parti traite de l'éducation primaire, de l'éducation secondaire et de l'éducation postsecondaire, mais non de l'éducation à la petite enfance et de l'éducation permanente. Le parti propose de créer l'équivalent d'un CÉGEP au Nouveau-Brunswick, et ce, dans le but de faciliter le passage de l'école secondaire vers les institutions universitaires ou les institutions collégiales.

### **C+** Demandes de la FÉÉCUM

Le parti, dans sa plateforme électorale, adresse clairement deux des six préoccupations de la FÉÉCUM. Même si le parti ne répond pas aux demandes spécifiques formulées par la FÉÉCUM, il propose des changements au *Programme de prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu* afin que la dette maximale des étudiantes et des étudiants admissibles au programme passe de 26 000\$ à 20 000\$. Cependant, le parti dit vouloir éliminer les taux d'intérêts sur les prêts provinciaux ; une initiative que la FÉÉCUM voit d'un bon œil.

## Autres enjeux

Arts et culture

**D**

Environnement

**A+**

Santé

**C**

Santé budgétaire

**C**

Justice sociale

**B**

Défi démographique

**E**